



## Résiliation salle de sport

-----  
Par Marine\_vstn

Bonjour,

Je me suis inscrite à une salle de sport le 17/07/2023 (date de la signature du contrat). Il y avait deux mois d'offert, ce qui amène ma première mensualité au 05/09/2023. Ma durée d'abonnement est d'un an.

Je souhaite résilier le contrat. Il est écrit dans le contrat : "A l'issu de cette période, l'adhérent a la faculté de résilier le contrat à tout moment moyennant le respect d'un préavis de deux mois."

Je pensais pouvoir résilier dès maintenant pour que la résiliation soit effective au 17/07/2024. Or, la salle de sport me répond : "Il faut 12 mensualités payées pour honorer l'engagement. Votre 1<sup>ère</sup> est celle de septembre 2023, aussi votre 12<sup>ème</sup> et celle d'aout 2024, je peux résilier au 31 08 24."

Il n'y a aucune mention de cela sur le contrat.

Quelqu'un pourrait-il m'expliquer si je suis en droit de demander la résiliation au 17/07/2024 ?

Je vous remercie par avance,

Marine